Le Petit Liseron

Rencontres NATURALIA

n° 1 /2014

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE

A.F.F.O.

Samedi 22 février : initiation à la bryologie;
Rendez-vous : 9 h 30, place de l'église, Feings
Sortie animée par : Joachim Cholet

Samedi 22 février : échanges naturalistes, détermination
À partir de 14 h 30, maison pour tous, Mortagne au Perche
Avec François Radigue et Alain Lemarquer

Dimanche 9mars : reconnaître les oiseaux par leur chant.
Rendez-vous : 9 h 30, maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Samedi 22 mars : nuit des rapaces nocturnes.
Rendez-vous : 20 h 30, site de la Lambonnière (Pervenchères).
Sortie animée par :

Dimanche 30 mars : Cours d'eau : de l'eau qui court ?
Rendez-vous : 14 h, rives de la Donette, sortie de Bretoncelles , direction Longny
Sortie animée par : Aurélien Cabaret

Samedi 5avril : premières fleurs du Perche et leurs familles;
Rendez-vous : 9 h 30, place de l'église, le Theil sur Huine
Sortie animée par : François Radigue

Samedi 12 avril : les fleurs du printemps;
Rendez-vous : 14 h 30, mairie de Marchemaisons
Sortie animée par : Christine Lerat

Dimanche 20 avril : balade ornithologique en ville;
Rendez-vous : 10 h, maison pour tous, Mortagne au Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Samedi 26 avril : les amphibiens et autres habitants de la mare;
Rendez-vous : 14 h, devant l'église de Pervenchères
Sortie animée par : Lucie Dufay

Dimanche 27 avril : nature sauvage en ville;
Rendez-vous : 14h 30, devant l'église de Monsort, Alençon
Sortie animée par : Jacques Bellanger

Rencontres naturalistes

Vendredi 14 mars au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

Chantiers Nature :

Samedi 8 mars : Carrière de Belleau (Argentan)
R V : 9h 30, sur le site

Samedi 29 mars : Carrière de la Tourelle 'Aubry en Exmes)
R V : 9h 30, sur le site

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.
Toutes les informations concernant ces activités sont à

Val d'Orne environnement

Vendredi 4 avril : fréquence grenouille, le petit peuple de la mare
Rendez-vous : 20 h, mairie de Putanges Pont-Ecrepin.
Sortie animée par : David Vaudoré

Dimanche 27 avril : les fleurs du printemps
Rendez-vous : 14 h, mairie de Putanges Pont-Ecrepin.
Sortie animée par : David Vaudoré

ADN Livaie

Samedi et Dimanche 20 octobre : journées mycologiques
Rendez-vous : samedi, sortie à 14h, mairie de Rouperroux
dimanche, sortie, 10 h , carrefour des Arcis, forêt d'Écouves

Dimanche 17 novembre : Initiation à la géologie, Exposé – sortie sur sites
Rendez-vous à 14 heures (lieu à confirmer)

« ERREUR DE LA POSTE EN VOTRE DÉFAVEUR » !

Non, ce n'est pas une carte jouée pendant une partie de Monopoly ! Et ce message nous contrarie beaucoup. Une erreur dans l'affranchissement du dernier Petit Liseron (5/2014), suite à une confusion du postier auquel je me suis adressé, a amené certains facteurs (mais pas tous !) à délivrer le Liseron à certains adhérents de l'AFFO contre paiement d'une surtaxe. Cette surtaxe, d'ailleurs n'a pas été la même pour tous (allez comprendre !).
Nous sommes navrés de ce désagrément, bien involontaire de notre part, et nous présentons toutes nos excuses aux adhérents concernés. Bien entendu, l'AFFO remboursera, sur demande des personnes concernées, le surplus généré par cette erreur.

Le président, Serge LESUR ☹

Sommaire

Noces florales p 4
Par Michel Provost

Renards puants et autres saletés p 7
Par Claude Maupay

Assemblée générale p 9
Par Rosine Guerchais

Rencontre « Naturalia » p 13
Rapportées par Martine Lesur

La petite neige p 17
Par Rosine Guerchais

Les rencontres naturalistes p 18
Par Martine Lesur

Des nouvelles de la liste p 20
Par Martine Lesur

Grille nature p 22
Par Michel Provost

Le temps passe, les méthodes demeurent !

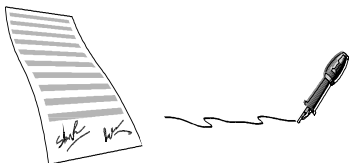

Par Serge Lesur

Janvier 2014. Le conflit qui oppose l'entreprise Guy Dauphin Environnement aux associations et aux populations de la région de Nonant-le-Pin soutenues par de nombreux élus perdure. Les procès s'enchaînent, les communiqués succèdent aux déclarations, les avocats d'un bord répondent à ceux de l'autre bord, même les journalistes y perdent parfois leur latin ! Où en sommes-nous dans cet imbroglio juridico-environnemental ? Les observateurs, même les plus attentifs, sont parfois un peu perdus. Les positions défendues par ceux qui sont appelés « les opposants à GDE » sont, de toute façon, entièrement légitimes. L'AFFO dès le début de l'affaire, il y a maintenant de nombreuses années, avait dénoncé les méthodes de GDE (et pas seulement dans la région !) et s'était exprimée dans ce sens affirmant que « avant d'ouvrir un nouveau site, l'entreprise doit se mettre en règle avec la Loi et respecter ailleurs ce qu'elle promet de faire ici ». Les exemples ne manquaient pas, nous les avions détaillés. La commission d'enquête de l'époque avait « convoqué » le président de l'AFFO pour qu'il « s'explique » sur ces accusations et le mettant en garde contre d'éventuelles poursuites ! L'AFFO avait confirmé ses dires. Aucune poursuite n'avait alors été menée contre l'association. Depuis, de nombreuses affaires ont rattrapé GDE, confirmant ainsi, indirectement, les dires et les affirmations de l'AFFO. Malgré les promesses de l'entreprise GDE, les méthodes contestées persistent au-delà des années. Malgré cela, les intimidations continuent et des employés sont venus manifester contre les opposants au site. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres, chacun ayant ses raisons et le plus souvent ce sont de bonnes raisons, mais on ne peut s'empêcher de penser à une « manipulation » que l'on nous ressert bien trop souvent : le fameux « chantage à l'emploi », ultime « argument » de ceux qui n'en ont pas ! Si vous empêchez telle réalisation (qu'elle soit bonne ou néfaste pour l'environnement, les populations, l'intérêt général, etc.) vous allez supprimer des emplois ! Je ne reviendrais pas sur le détail de cette odieuse argumentation qui est de toute façon totalement fausse mais qui en ces temps de « crise » fait mouche auprès de ceux qui ne cherchent pas trop à comprendre ou dont les informations sont par trop fragmentaires pour se faire une opinion claire sur le sujet. De nombreuses études ont montré que la protection de l'environnement est très majoritairement plus créatrice d'emplois que sa destruction ! Mais cela ne fait rien, on continue d'utiliser cet argument usé jusqu'à la corde. Non content de manifester devant le site GDE, des salariés sont allés devant le logement du président de l'association « Nonancourt environnement », association en butte aux nombreuses dérives de GDE basée à Nonancourt (14), manifester leur mécontentement et menacer de déverser des camions d'ordures devant son habitation ! Une intimidation inadmissible et scandaleuse pour faire taire une association (son représentant) qui essaie de faire dire le Droit, de faire respecter la Loi et les règlements édictés tant par la DREAL (anciennement la DRIRE) que par la préfecture et que les forces de l'ordre et l'administration n'arrivent pas à faire respecter ! Et l'AFFO sait de quoi il s'agit ! Souvenez-vous : il y a quelques années le même cas de figure s'est présenté dans notre département. La fameuse affaire de la carrière de Fontaineriant où des salariés ont manifesté contre l'AFFO et surtout contre son président dans la ville de Sées, cette fois soutenus par les élus (tous bords confondus), les commerçants, et une grande partie de la population complètement « manipulés » tant par les carriers que les élus et une certaine presse ! Et pourtant l'association n'a fait que son devoir en faisant dire le Droit (tous les procès ont été gagnés par l'AFFO, y compris en appel), en faisant respecter la Loi. Les insultes essuyées en ville par le président, la diffamation dans la presse, les menaces contre des membres de la famille du président, une menace de venir déverser des camions de rocs issus de la carrière devant la maison du président (d'où une surveillance policière !), des élus qui suppriment des subventions pour faire taire l'AFFO, j'en passe et des meilleures ! Oui, le temps passe mais les méthodes de ceux qui n'ont pas d'arguments à faire valoir demeurent ! Mais dans quel monde vivons-nous ? Qu'appelle-t-on « démocratie » lorsque c'est la loi du plus fort que l'on veut imposer ? Et les gouvernements qui se succèdent vont toujours dans le même sens : restreindre les obligations en matière d'environnement. Les nouvelles réglementations en matière d'ICPE le montrent bien : la régression est en marche. Je m'interrogeais dans le dernier éditorial de l'existence d'un « lobby écolo » ! La réponse est claire. Et si nous ne pouvons pas mobiliser un mouvement progressiste en matière de protection de l'environnement, ce sont les forces réactionnaires qui l'emporteront et alors nous pourrons craindre les pires conséquences. Ce qui se passe ces jours derniers en Bretagne (et ailleurs) montrent bien que la protection de notre environnement est incontournable : lutte contre le réchauffement climatique, protection du bocage et des haies et talus, lutte contre une urbanisation sauvage … Mais le temps passe et les méthodes, malheureusement, demeurent. ♣

Noces florales

Par Michel Provost

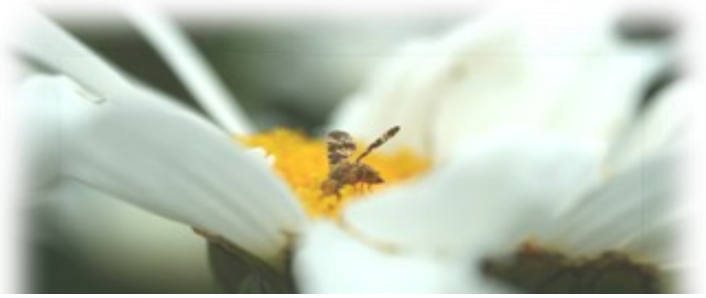

6) Le **bleuet** et quelques autres centaurées

Chez les Composées, les cinq étamines de la fleur sont soudées entre elles par le bord des anthères (d'où leur ancien nom de Synanthérées) qui forment ainsi un manchon entourant le style. Au début, les surfaces fertiles des stigmates se trouvent plaquées l'une contre l'autre et donc hors d'atteinte du pollen. Il faut attendre l'allongement du style pour que les stigmates s'étalent. Le style et les stigmates présentent souvent un dispositif poilu qui, à la manière d'un goupillon, brosse les étamines au passage et amène le pollen à l'air libre. En principe l'autopollinisation n'est pas possible puisque le pollen d'une même fleur ne peut entrer en contact avec les papilles stigmatiques situées au-dessus. Cependant, l'autofécondation peut se produire, entre fleurs d'âges différents d'un même capitule ou entre capitules d'une même plante.

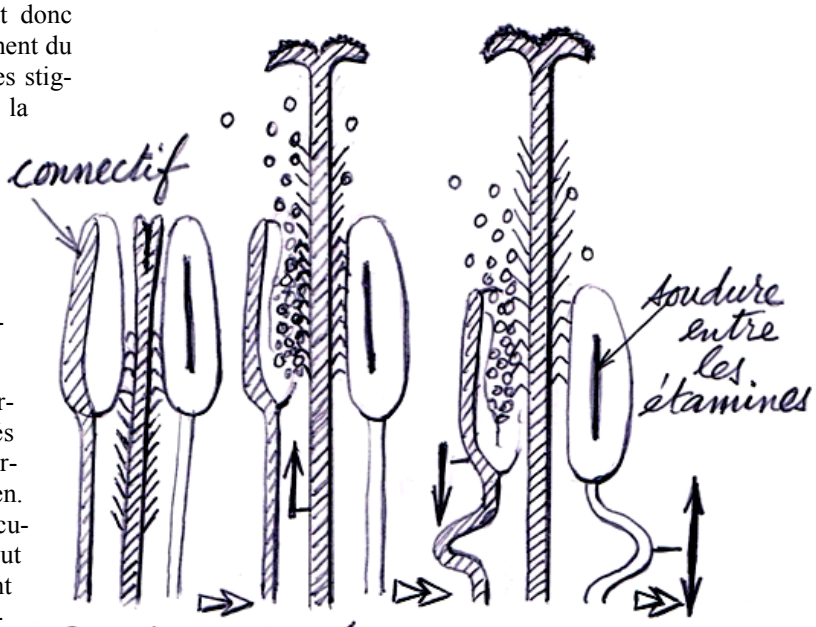

Centaurée des montagnes et bleuet

Chez les centaurées, le style se présente dans sa partie supérieure comme un écouvillon de poils dirigés vers le haut. Avec l'allongement du style, ils se courbent en passant entre les étamines et raclent du pollen. À la sortie, ils fonctionnent comme autant de minuscules catapultes qui projettent le pollen alentour. Tout cela peut se produire sans l'intervention d'un agent extérieur et conduire à une anémochorie de proximité mais tout insecte passant par là peut aussi se trouver saupoudré. Dans le cas des fleurs centrales des capitules de bleuet, le contact d'un insecte déclenche une contraction du filet des étamines qui induit une nouvelle « giclée» de pollen visant le responsable, ceci d'autant mieux que le mouvement se fait surtout du côté excité. Après cette contraction les étamines se redressent et le phénomène peut se reproduire plusieurs fois.

Anthemis Helianthus Echinops
Différents modèles de "goupillons"

7) Les sauges

Parmi leurs caractères génériques majeurs, ces belles Labiées présentent un androcée très particulier :

- seulement deux étamines (mais c'est aussi le cas du lycope et du romarin) ;
- celles-ci à connectif (= prolongement du filet unissant les deux loges de l'anthère – voir schéma, avec une étamine « normale », classique, à gauche et l'évolution vers les sauges à droite) allongé, écartant les deux loges polliniques l'une de l'autre, en balancier articulé et mobile au sommet du filet ;
- seule la loge pollinique supérieure reste fertile, l'inférieure devenue stérile prend la forme d'une petite pédale.

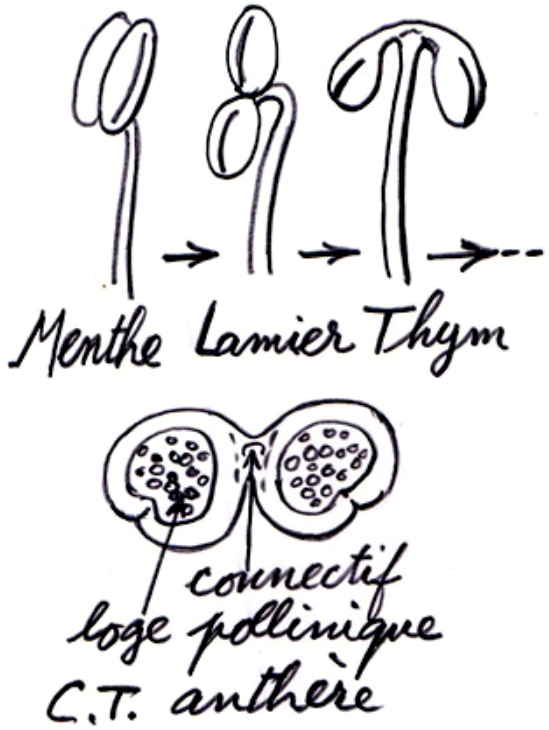

Attiré par le nectar accumulé au fond de la corolle, un insecte (surtout Hyménoptères) se heurte aux pédales des deux étamines, force le passage et provoque le basculement des loges fertiles sur son dos lequel se trouve ainsi saupoudré de pollen. À ce stade, les stigmates restent plaqués contre la lèvre supérieure et de toute façon s'avèrent encore stériles. Un ou deux jours plus tard les étamines se dessèchent cependant que le style s'allonge et se courbe vers le bas. Les stigmates devenus fertiles se placent alors au milieu de l'ouverture de la corolle et attendent la visite d'un insecte porteur du pollen recueilli dans une fleur plus jeune.

Là encore l'autopollinisation est impossible mais la grappe de fleurs offre tous les âges…

8) Les aristoloches

Ces fleurs curieuses se rencontrent surtout dans les régions chaudes (une seule espèce en Normandie et encore est-elle bien rare). Leur forme rappelle un peu le cornet d'un saxophone. Il ne s'agit pas d'une corolle mais d'un calice pétaloïde à trois sépales soudés ; il n'y a pas de pétales. Le pistil comporte six carpelles soudés entre eux. L'ovaire, infère, se trouve surmonté d'un court style terminé par six stigmates volumineux et recouvrant comme des capuchons six étamines soudées au style, sessiles, extrorses (ouverture vers l'extérieur, ce qui est rare). Le tube du périanthe présente de nombreux longs poils dirigés vers le bas. La fleur exhale une odeur de pourriture, de charogne, parfois discrète mais toujours présente cependant que chez certaines espèces exotiques une couleur rouge brunâtre maculée de blanc complète le tableau : tout est réuni pour qu'une mouche en quête d'un milieu favorable pour sa ponte se trouve intéressée. Phénomène rare : les aristoloches pratiquent la protogynie, la fleur étant femelle avant de devenir mâle…

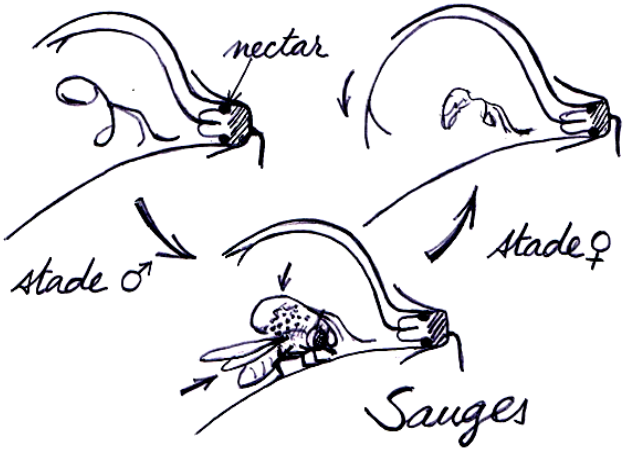

Suivons cette mouche en mal d'enfants attirée par la fleur

– leurre et supposons que cette dernière soit âgée et donc avec un pistil déjà pollinisé ou resté vierge trop longtemps. Elle entre sans encombre majeur dans le cornet, ne trouve pas ce qu'elle attendait, tournicote dans la petite chambre prévue à cet effet et, déçue, veut sortir mais reste bloquée par les poils de la nasse. Elle s'agite longtemps, jusqu'à ce que la fleur devienne mâle ; les étamines s'ouvrent alors et quelques temps après les poils du périanthe flétrissent, libérant le passage à une mouche épuisée mais couverte de pollen qui dans sa quête obsessionnelle d'une charogne pourra visiter une fleur jeune et donc à pistil fertile, assurant ainsi une pollinisation croisée obligatoire. Notons qu'un pied d'aristoloche peut porter des fleurs d'âges différents…

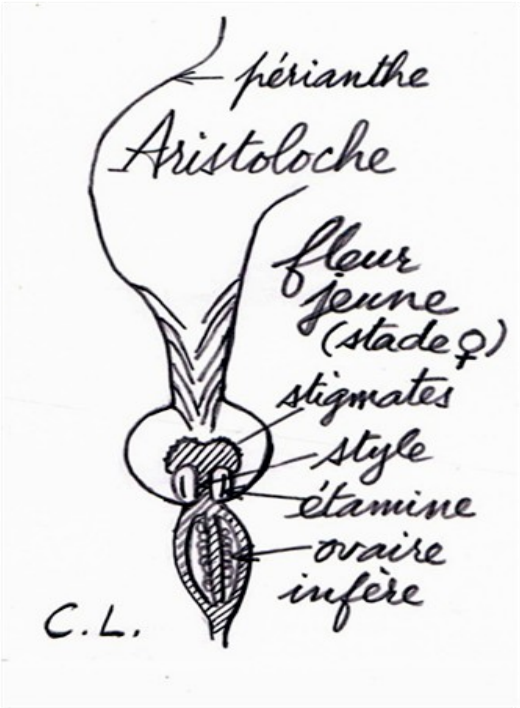

Aristolochia clematitis

Aristolochia rotunda (Cévennes)

Renards, puants et autres saletés…

Par Claude Maupay

Voici les ci-devant fouines, martres, putois, blaireaux, belettes et renards, renégats parmi les renégats de la création. Abhorrés, exécrés, maudits, honnis les égorgeurs, pilleurs de troncs, suceurs de sang, voleurs de poules, dénicheurs de nids et de bien d'autres maléfices...Et pour tout arranger, puants pour une majorité de gens. Il est bien entendu qu'on ne prête qu'aux riches...

La petite bête traquait, fouillant par le menu une piste sur un territoire de guère plus de cent mètres carrés. Blotti sous un rocher, immobile attendant la fin d'une averse, j'assistais à la quête d'une belette. Un grand étonnement et un plaisir que de voir en action, nez au vent et yeux étincelants cet espèce de petit kart pétillant dans sa chasse frénétique.

Le fin bolide tout à ras de terre, indifférent à ma présence, ne cessait d'aller, de revenir, s'arrêtant, humant, repartant à son enquête, tricotant le terrain de mille mailles à l'endroit comme à l'envers. Le museau fuselé lisait la trace et les courtes pattes pistaient un fumet lisible d'elle seulement, sans doute quelque mulot, un campagnol ou un lapereau. Quelle furieuse et inlassable ardeur, quelle énergie ! Quels besoins pour la pousser à cette débauche frénétique ? La belette, la "petite belle", avec son métabolisme de formule un, est une perpétuelle affamée.

On l'a tant dénoncée que l'on peut se demander si ses détracteurs ne détenaient pas là un commode bouc émissaire. Lui imputer tant d'égorgements au poulailler, à elle qui, longue comme un empan et ne pesant guère plus de cent grammes, passe sa vie à chasser sous terre ! Elle, la seule carnivore à pouvoir se glisser dans les trous de souris ou les galeries des mulots pas plus grosses qu' une pièce de deux euros. C'est là son principal garde manger et non pas dans les poulaillers. Elle, une auxiliaire tellement utile que dans des temps plus anciens, avant l'apparition du chat, on l'invitait à la maison pour éradiquer souris et rats.

Comme elle, fouines et putois évitent de s'exhiber au grand jour. Ici ou là-bas, la plus minuscule des bêtes accusées parmi les mustélidés, ne se fait guère remarquer. Parfois, vraiment très rarement, on aperçoit une petite ombre furtive, en une cavalcade effrénée traverser la chaussée et passer prestement de l'autre côté. D'ailleurs dame belette est si vive et si véloce qu' elle ne figure même pas sur la longue liste mortuaire des écrasés de la furie routière.

Certes, qui dit prélèvement dit exécution et l'ensemble de ces fureteuses peuvent prendre à leur compte ces graves accusations. Mais n'est pas carnivore qui veut et il faut naître avec les dents et les griffes qu'il faut pour exercer ce boulot. Ne se trouvent-elles pas comme les humains au bout de la chaîne alimentaire ? Et l'accusateur humain n'aurait-il pas de son côté quelques canines et pas mal de crimes à se reprocher ?

Sans être désigné avocat d'office des accusés, plaider en leur faveur c'est faire quelques constats afin d'atténuer les horreurs énoncées pour leur discrédit.. Quand la population des campagnols et mulots pullule, la belette se multiplie à l'envi et les régule. Quand la martre, une grande amatrice d'écureuils, mais aussi de campagnol et lérots, disparaît des forêts, la population des fouquets décline brusquement. Vétérinaire et gendarme, la martre élimine les estropiés, les mal portants et contribue en évitant maladies et épidémies à maintenir l'espèce en bonne santé.

Perpétuellement chassées, pourchassées, piégées, empoisonnées… martres, fouines et putois, tous ces puants abhorrés ont appris à se méfier. La plupart exercent leur activité en tapinois. Leur maraude, grâce à l'excellence de leur nez et de leur vue nocturne, s'exerce souvent nuitamment, entre le coucher et le lever du soleil. Stratégie aisée à deviner, leurs futures victimes sont au repos ou endormies.

Nuits de tous les dangers pour leur garde manger. L'on comprend le pourquoi des clapiers bien verrouillés et des poulaillers tous les soirs précautionneusement barricadés. Et là-haut dans les gîtes perchés et les nids, on doit craindre et attendre, espoir de la nuit, la délivrance de l'aurore. Car ces carnivores, redoutables grimpeurs-dénicheurs sont redoutés autant des juchés (nids, œufs, oisillons, parents) que de ceux qui vivent à ras de terre. N'ai-je pas déjà trouvé dans le nichoir à hulotte haut perché et squatté par une famille d'écureuils, les quatre bébés fouquets proprement dépecés ?

Et de maître goupil, le madré, qu'en dirait-on aujourd'hui ? Rien à voir avec la situation "d'avant". De tous les temps et il y a encore peu, son terrier était entouré d'un confortable garde manger où il puisait à satiété. Ayant lapins et lapereaux à volonté et en bonne santé, sa faim le poussait rarement vers le poulailler. Il y craignait l'œuf empoisonné, le coup de chassepot, sa grenaille et ses plombs, sans compter les féroces mâtins, sévères gardiens des biens. En outre, il mulotait* traditionnellement et régulait naturellement la "vermine"

des champs pour le plus grand bénéfice des biens paysans. Car, on le sait, la gent mulot-campagnol et compagnie se multiplie à tire larigot, au grand dam des cultures du jardin comme des champs. C'était donc comme un âge d'or dans les terriers, le garenne pullulait et renard et les autres saigneurs s'en gobergeaient. Comme l'équilibre alors régnait naturellement sur terre, le grand duc, le lynx ou le loup régulait les débordements natalistes de la maison renard.

Soudainement l'âge d'or se tarit quand un cherchant, irrité par quelque excès lapiniers dans sa propriété, introduisit un redoutable anti-Jeannot. Cet antidote appelé myxo ou myxomatose, fit une mémorable saignée dans les terriers. Ce fut pour la maison renard le début de la faim. Tête boursoufflée, yeux exorbités, estropiés de partout, la gent lapin se raréfia et contrairement à sa nature si féconde, se multiplia de moins en moins. De nombreuses villes souterraines furent abandonnées. Plus de conciliabules au clair de lune, plus de sabbats endiablés, les frout frout au derrière blanc disparurent à la vue de tout un chacun… le garde manger se tarit presque définitivement.

Il fallut bien survivre. Certains goupils, les plus hardis ou dégourdis, trouvant que la campagne devenait trop calamiteuse s'établirent en ville, là où, chez les urbains il n'y avait ni fusil ni piège ni mâtin. Que restait-il alors de consistant pour les résidents des champs : le sempiternel ordinaire, la cantine traditionnelle, le trio rats, campagnols et mulots. Heureusement, en cas de pénurie, renard sait varier ses menus, redevient omnivore et ne fait pas le nez devant vers de terre, mures ou myrtilles… Certes du peu consistant, du peu nourrissant comparé au potelé des Jeannot. Mais alors, qui fit les autres frais de la tragédie lapinière ? Les poules et les chapons de la volaille fermière. Naturellement en attirant les foudres tonnantes et plombées de leurs propriétaires et une haine séculaire redoublée.

Ce fut un évènement extraordinaire qui les sauva d'un avenir incertain et de la médiocrité nourricière. Dans les campagnes d'ici, tout à côté de leur terrier, se mit à fleurir une nouvelle gamme de beaux et grands bâtiments, longs, larges et dodus à souhait, destinés à accueillir de nombreux habitants. Pour tout dire des poulaillers. Mais grands dieux, par le grand Mulot, ce n'était plus l'habituelle épicerie de village avec ses dix glousses, trois canards et deux oies (où la moindre ponction se voyait comme le nez au milieu de la figure) mais des mégapoles volaillères, des hyper-super garde-manger appelés "poulets de Loué" ; une nouvelle gamme de gallinacés sélectionnés pour gourmets aux palais affutés. Et grande merveille, les goupils s'aperçurent rapidement de l' originalité inouïe du nouveau concept. Une innovation capitale, que dans leur plus folles prières ils n'auraient ni imaginées ni rêvées : la totale liberté des gallinacés ainsi cultivés. Ni barrières ni clôtures pour les poules, poulets, pintades et dindons. Allez ! divagation à volonté dans les champs et les prés. Pensez, pas moins de cinq mille gallinacés en toute liberté pour chaque poulailler !

Ces super marchés si bien achalandés et en libre service complet, cet eldorado nourricier, on le suppose aisément, fut applaudi des deux pieds par les canidés.

Il faut bien apporter le bémol humain à cette belle situation. Il n'est pas rare, juste après la moisson, quand dans la plaine ne reste plus grand vert sur pied, de voir un champ de maïs cerné par une troupe fluo armée de fusils et de chiens. Renard a encore dépassé les bornes et va devoir payer et sa gourmandise et sa prolificité. Car devant l'abondance de cette manne, il a adapté sa fertilité et les naissances de renardeaux pleuvent sur les cahiers de l'état civil canidé. Et les petits, comme pour tout parent, il faut bien les élever, faire les courses et taper dans le garde manger.

Nul doute que grâce à ces nouveautés, quantité de puants participent au banquet, permettant dans ces milieux maintenant inadaptés à leur survie, d'assurer leur existence et ainsi l'espoir de garder une biodiversité en grand danger. Car, si maître renard est encore inscrit sur la liste des nuisibles, chassable et fusillable à volonté, la situation a bien évolué pour les mustélidés. Enfin, on finit par s'apercevoir que martre, belette, fouine et putois étaient de grands régulateurs de populations envahissantes et dangereuses pour les biens de la terre. En contrôlant gratuitement les grignotants, sans le moindre traitement, ils faisaient gagner des sommes considérables à l'humanité entière. Et les termes plus que méprisants choisis pour les désigner ont été retirés. D'ailleurs le terme "puant" devenu nom générique des mustélidés, suceurs de sang et autres gentillesses du même tonneau est des plus exagérés. Le putois, seul, utilise ses glandes anales uniquement en cas de grand danger et la belette ne peut sucer le sang, son organisme n'étant tout simplement pas adapté à cette ponction.

Eu égard à leur utilité, à leurs multiples rôles de régulation, d'agents sanitaires et de vétérinaires, au lieu de les éradiquer ce n'est que justice de les réhabiliter. Sans leur tresser des lauriers ni les élever au grade de bienfaiteurs de l'humanité, seulement les reconnaître et les tolérer.

Aussi, quand j'aperçois parfois, le si joli roux du goupil et sa queue panachée bien à l'horizontale filant dans les guérets, la belette jaillissant sur la route, les jeux de jeunes renardeaux dans un pré, je ne peux m'empêcher d'espérer, qu'en dépit de leurs prélèvements nourriciers, l'on pourrait faire amitié avec eux et avec elles, créatures vivantes, bêtes libres. Il en reste si peu sur terre.

** muloter : chasser le mulot. Façon particulière qu'ont les renards de le faire en bondissant dessus. Le sanglier mulote également mais on ne l'imagine mal bondissant comme le renard !*

Assemblée Générale : compte rendu

Par Rosine Guerchais

La trente deuxième Assemblée générale de l'Association Faune et Flore de l'Orne, s'est tenue le 18 janvier 2014, précédée d'une Assemblée générale extraordinaire portant modification des statuts.
Le quorum étant atteint, les deux Assemblées peuvent délibérées valablement.

I - Assemblée générale extraordinaire

Il est proposé à l'Assemblée de modifier :

Article 1 : l'adresse du siège social, C.R.I.L.L, 51 rue principale, à St Denis sur Sarthon

Article 2 : de sortir la remise d'un « prix Aubépine » des statuts

Article 5 : de modifier la composition du bureau de cette façon : « Le Conseil choisit parmi ses membres, au bulletin secret, un Président, trois Vice Présidents, un (e) secrétaire et un (e) secrétaire adjoint, un (e) trésorier et un (e) trésorier adjoint … »

De créer **un nouvel article 9 bis**, mentionnant les domaines d'activité des trois vices présidents, le Naturalisme, la Communication et Publications, la Vie Associative et Militantisme.

De remplacer aux articles 16, 20, et 22, la dénomination du ministre chargé de l'environnement, par l'expression Ministre de tutelle, en raison du changement périodique de cette dénomination.

À l'unanimité, 0 voix contre, 0 abstention, l'Assemblée approuve ces modifications.

II - Assemblée générale ordinaire

Rapports moral et d'activité

Serge rappelle les points forts des actions et réflexions menées en 2013 :

☹ Nécessité d'une nouvelle gouvernance, pour partager les tâches, d'où la création de trois postes de vice présidents, chacun ayant un domaine spécifique
☹ Définition du périmètre des postes de secrétaires administratif et associatif, et du trésorier.
Les postes de secrétaires et trésoriers étant pourvus, reste la mise en place effective des vice présidents.

L'activité en 2013 n'a pas faiblie, dans tous les domaines naturalistes et grand public, bon fonctionnement du conseil d'administration, bureau et groupes de travail, seule la publication des Atlas Papillons et Orchidées n'a pu être menée à terme, faute de financements.
Le nombre d'adhérents est stable.
À noter, le nombre important de visiteurs sur notre site Internet et le nombre de pages lues individuellement.

Nos deux salariés ont réalisé un travail important dans les animations et le fonctionnement de l'association

La difficulté pour nos activités est d'obtenir des aides financières, qui ne sont plus assurées de façon pluriannuelles. Notre gestion est correcte et rigoureuse mais reste fragile.

Rapport financier

Ce rapport est présenté par notre trésorier, Thibaut, ainsi que le bilan.
Le résultat est déficitaire en 2013, de 5200 €. À court terme, ce n'est pas dramatique, mais notons la fragilité de la trésorerie.
Par rapport au budget prévisionnel, l'absence de subventions pour les atlas explique l'écart constaté pour les recettes. En ce qui concerne les charges, l'écart est dû au coût de maintenance de notre véhicule vieillissant.
Les charges de personnel sont stables et nous limitons les dépenses.
Nous avons 17 459 € en banque.
Des pistes peuvent être explorées en 2014, outre de faire de nouveaux dossiers de fonds européens, des aides de la CAF ?, répondre à des concours ouverts par Nature et Découverte, solliciter des communes telle Mortagne-au-Perche où nous avons une vie de section dynamique.

Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité, par l'assemblée générale, o voix contre, o abstention.

Questions du public

La ligne « dons » sur le compte de résultats est restée vide. Pourquoi ?
Les dons sont actuellement intégrés à l'adhésion : on adhère, et si l'on désire aider l'association, on donne un peu plus. Les adhérents reçoivent un certificat pour les déductions d'impôts.
Par le passé, il y a eu des dons conséquents effectués en dehors de l'adhésion.
Nous envisageons la mise place d'un système de dons déductibles des impôts pour les adhérents ne désirant plus se faire rembourser les dépenses (essence ou autre) engagées par leur action au sein de l'association.

Peu de communes donnent des subventions. Pourquoi ne pas les relancer une à une chaque année ?
L'Orne compte 505 communes : ce serait un travail très long, difficile et onéreux !
Il y a trois ou quatre ans, l'AFFO a sollicité tous les chefs lieux de canton, en mettant en avant le travail effectué bénévolement. L'association n'a reçu AUCUNE réponse, pas même un accusé de réception !
Certaines communes nous donnent leur soutien de longue date, comme Pervenchères.
À La Perrière, un groupe d'adhérents de l'AFFO entretient un jardin. La commune donne donc une subvention. St Denis-sur-Sarthon fait de même et quelques autres

communes également. Mortagne-au- Perche où pourtant l'AFFO est très présente, ne donne rien.
On ne peut s'empêcher de penser qu'une subvention ne serait-ce que de 40 € par exemple de la part de ces 505 communes aiderait l'AFFO sans grever un budget !
Le Parc Normandie-Maine donne des subventions pour chaque sortie guidée organisée sur son territoire.

Ne peut-on pas avoir des aides de la CAF ? de Nature et Découverte ? Il y a des possibilités…
Thibaut rappelle que par deux fois nous avons participé à un concours organisé par Nature et Découverte. Le projet présenté était la parution de l'atlas des papillons du département de l'Orne, mais ce projet n'a pas été retenu. D'après l'adhérent qui a posé ces questions, Nature et Découverte paierait ou informerait sur les sorties organisées par des associations.

Qu'est-ce que la ligne « projet » sur le compte de résultats ?
La DREAL désirait réactualiser les inventaires de certaines ZNIEFF de l'Orne pour évaluer leur évolution. Elle a fait appel à l'AFFO et lui a octroyé 15 000€ pour effectuer le travail sur deux ans. L'association a confié le travail à deux naturalistes et les a rémunérés.

Que penser des programmes « Sciences participatives » du Muséum National d'Histoire Naturelle ?
Ces programmes deviennent à la mode. Mais quelle en est la réelle valeur scientifique ?
L'AFFO pratique en fait cette activité depuis… 33 ans ! De plus, les relevés effectués par l'AFFO sont tous validés et formatés, puis échangés si besoin est. Quand la société d'orchidophilie a publié un atlas, nous lui avons fourni les données sur le département de l'Orne.
Donc l'association par son travail naturaliste exerce ces activités depuis toujours, à un niveau scientifique élevé.
L'intérêt de ce genre de programme réside dans la sensibilisation du public à une thématique. C'est en fait de l'éducation à l'environnement, que nous pratiquons également à travers nos sorties, nos conférences, nos expositions etc. Nous avons énormément de travail sur le département et ne pouvons tout faire.
Pourtant l'AFFO dans le cadre du travail sur les insectes, va éditer une série de cartes postales sur lesquelles il y aura 24 photos d'insectes facilement déterminables. Les personnes intéressées pourront les retourner en cochant les insectes vus et en donnant leur localisation. Le but de cette opération est avant tout la sensibilisation.

III - Intervention de Monsieur le maire de Pervenchères

Monsieur le maire nous ayant rejoint, Serge Lesur le remercie pour sa présence et pour avoir mis à notre disposition, le Foyer Rural, pour tenir ces assemblées

Monsieur le maire exprime le plaisir de nous recevoir et se félicite du rôle important que nous avons avec le chêne de la Lambonnière, et il soutient notre action.
Il aimerait qu'on ait plus de contacts et de rencontres avec les membres du Conseil municipal afin d'obtenir leur adhésion pleine et entière. Une rencontre annuelle (au moins) entre l'association et le conseil municipal serait souhaitable. À la base de tout soutien de la part d'une municipalité il y a la nécessité de la connaissance de l'association par les conseillers municipaux. Il faut les motiver, d'autant plus que des efforts supplémentaires vont être demandés aux collectivités et que les subventions vont s'amenuiser.
Ensuite M. le maire nous parla de Pervenchères, commune de 450 habitants avec un espace médical pérennisé ! Pour qu'un village vive, il faut un minimum de service. Ainsi ont été créés ou réaménagés:
☺ une épicerie-bar-restaurant ;
☺ un salon de coiffure ;
☺ un pôle scolaire-médiathèque-cantine, ensemble chauf-fé au bois déchiqueté ainsi que la salle polyvalente.
Pervenchères tient à cette image de respect de la qualité de l'environnement. Le soutient à l'association en découle. Parler du chêne de la Lambonnière et faire vivre le site est important pour l'AFFO mais ne l'est pas moins pour Pervenchères.
Un partenariat est envisagé entre la commune, le lycée agricole de Sées et l'AFFO, pour une expérience de gestion différenciée du chemin de La Lambonnière
L'AFFO pourrait développer ses activités avec la médiathèque et l'école regroupant des jeunes de plusieurs communes environnantes. Pour toutes ces raisons, l'association est la bienvenue.

Médiathèque de Pervenchères

IV - Elections du Conseil d'administration

Parmi le tiers renouvelable cette année, Jean Cally ne souhaite pas se représenter. D'autre part, Pierre Legot et Elodie Jacq sont démissionnaires. Deux nouveaux candidats se présentent : François Radigue et Lucie Dufay.
Tous les candidats sont élus par 134 voix « pour » et 2 bulletins « nul ».
Serge remercie Pierre Legot de l'investissement qu'il a mené, depuis l'origine de l'AFFO, et propose qu'il soit nommé administrateur honoraire.

V - Intervention de François Riboulet, président du Conservatoire des Espace Naturel (CEN) de Basse Normandie

À sa création, le conservatoire se nommait : Conservatoire FÉDÉRATIF des espaces naturels de Basse Normandie. Ce statut fédératif d'associations (AFFO, GONm, GMN, etc.) constituait sa particularité. La

demande en matière de gestion de sites naturels était importante et la structure efficace. À l'époque, des crédits étaient disponibles. En 1993 les statuts voient le jour, et débute alors une aventure qui dure depuis 20 ans ! L'adjectif « fédératif » a été retiré pour harmoniser l'appellation avec les autres conservatoires de France, mais l'esprit reste intact !

Buts : connaitre, gérer, valoriser

Le but principal du conservatoire est la gestion d'espaces naturels sensibles. Pour cela :

- Il faut connaître des sites et prospecter les sites intéressants en vente.
- Arrive ensuite le temps des négociations : soit des conventions peuvent être signées avec les propriétaires, soit l'achat est envisagé
- Un plan de gestion est élaboré pour chaque site, tenant compte de sa spécificité et des espèces qui sont à protéger.

Trouver les bonnes techniques de gestion est un problème important. Le travail se fait en interne avec les salariés (15) dont trois techniciens qui gèrent les troupeaux (chèvres, chevaux, moutons). Les techniques traditionnelles sont remises à l'honneur (gestion par les troupeaux), adaptées aux milieux (secs, humides, en pente, etc.).

Parfois, lorsque le travail est trop important (déboisement nécessaire par exemple), le CEN fait alors appel à des entreprises extérieures.

Le CEN est un véritable outil technique au service des politiques françaises (DREAL, Régions, agences de l'eau) et européennes. Un volet de ses activités est affecté à l'entretien de réserves, de sites naturels protégés qui parfois appartiennent à des associations membres (GON, AFFO). Il travaille parfois en lien avec le conservatoire du littoral (site des Vaches Noires, par ex.). Les rapports sont très bons avec une approche différente du travail.

Chantier à la carrière de Belle Eau

Il est membre du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Conservatoires comprenant 22 conservatoires.

Le conservatoire gère aujourd'hui 102 sites sur 1 000 ha dans le but de préserver le patrimoine naturel. Il intervient sur 4 grands types de milieux :

- les pelouses calcicoles ;
- les prairies humides et marais ;
- les anciennes carrières ;
- les sites à chauves-souris.

Actuellement, deux programmes régionaux sont lancés.

Les mares : ce programme est immense. Par exemple, en collaboration avec le musée de la poterie de Ger (50), le conservatoire a acquis des mares potières, mares dont était extraite l'argile. Ainsi, cette action mêle patrimoine culturel et naturel. Le conservatoire se lance également dans les sciences et chantiers participatifs. Ainsi, l'entretien des mares est l'occasion de recréer une vie locale.

Les espèces invasives :

Le CEN a créée un poste de chargé de mission ayant un rôle de coordination (planifier les actions) et de communication. Ce travail est considérable et même inquiétant. Quelle position avoir devant ces espèces ? Parfois il y a urgence, mais il est nécessaire de ne pas faire n'importe quoi et d'appliquer des techniques précises. Mais le buddleia, par exemple, ne peut-il pas être considéré comme passé dans la flore locale ? Ce sont autant de sujets brûlants à discuter. Bien souvent, l'intervention sur le terrain est trop tardive. Il faut alors analyser pourquoi telle espèce s'est implantée et élaborer un plan d'action à long terme pour gérer et contenir.

Après quelques soucis internes, une nouvelle organisation est mise en place. Un document d'action quinquennal détaillant les projets est en cours de rédaction, afin d'obtenir l'agrément par l'état et la région. Ce statut doit renforcer le conservatoire auprès de ses partenaires potentiels (y compris le mécénat).

Le CEN désire coller davantage aux « micro-régions ». Chaque petite région aura un chargé de mission. Il désire également développer les actions de sciences participatives (comptage d'espèces, chantiers, etc.)

Dans l'Orne, le conservatoire achète beaucoup de zones humides (tourbières) pour les réhabiliter. Il essaie de concentrer ses achats pour avoir une cohérence dans les actions.

20ème anniversaire

Plusieurs sorties nature sont organisées. Le vendredi 28 mars, une rencontre est prévue au château de Beauregard à Hérouville St Clair. L'AFFO **y est invitée.**

L'AFFO participera à cet anniversaire en organisant des visites communes de nos réserves.

24h de la biodiversité

Elles auront lieu le 14-15 juin 2014 pour la 1ère fois dans la Manche, à St Clément. Ce sera la 6ème édition en Basse Normandie. Les détails sont sur le site du conservatoire.

Depuis quelques temps, le conservatoire (uniquement constitué d'associations) s'est ouvert aux adhérents individuels. En 2 ans, il y a eu 60 adhésions individuelles de personnes désirant participer réellement aux chantiers (nettoyage, fauche, etc.)

Conseil scientifique

Dans le cadre de l'agrément demandé, ce conseil scientifique est obligatoire. Sa constitution a donc été relancée et beaucoup de scientifiques ont répondu à l'appel. Il

manque cependant un pédologue et un géologue. Ce conseil scientifique doit valider les acquisitions, et aider aux inventaires en cas de difficultés

Les résultats
Très bons au niveau des coteaux calcaires, il est plus réservé en ce qui concerne les zones humides à l'entretien plus compliqué. La gestion de la réserve humide Roger Brun abritant l'aconit napel est un bel exemple de réussite.

Le conservatoire possède un site internet :
http://www.cfen-bassenormandie.org/

VI - Cotisations 2015

Il est proposé à l'Assemblée générale de ne pas modifier le montant des cotisations.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité

VII - Actions et orientations pour 2014

☺ poursuite des activités concernant les sorties nature, les chantiers, les rencontres naturalistes, les inventaires… ;
☺ présence de AFFO dans divers salons ;
☺ achever le projet Insectes (jeux), poursuivre le projet Letacq ;
☺ projet haies, installer le groupe de travail ;
☺ projet Arbres remarquables à lancer ;
☺ poursuite de la réalisation de l'Atlas botanique de l'Orne, avec le CNB ;
☺ mettre en place la nouvelle gouvernance de l'association
☺ réfléchir au projet associatif pour la période 2015-2020 (orientations à définir) ;
☺ élaborer les dossiers de subventions européennes concernant les Atlas papillons, Orchidées et le livre sur Letacq.

Une visite est programmée le 22 mars, au Muséum d'histoire naturelle à Paris et nous sommes invités à rencontrer la société de mathématique et de sciences de Cherbourg.

VIII - Budget prévisionnel 2014

Nous prévoyions un budget de 76 460 € en recettes et charges, en espérant obtenir les subventions européennes pour certains projets.
Le remboursement d'une subvention de 2 740 €, notée en charge exceptionnelle, correspond à la subvention de l'AESN. A voir ...
Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée

Le Président Serge Lesur clôt l'assemblée Générale, à 18h

Conseil d'administration du 18/1/2014

Par Rosine Guerchais

Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration se réunit pour désigner les membres du bureau et fixer les dates de réunions du CA et du bureau pour 2014.

Dates de réunion des Conseils d'administration 2014 :

Le 29 mars à 14h à St Denis-sur-Sarthon
Le 5 juillet à 14h à La Lambonnière
Le 11 octobre à 14h (lieu non déterminé)
Le 13 décembre à 18h à St Denis-sur-Sarthon

Election des membres du bureau

Après vote, le bureau pour l'année 2014 est ainsi constitué :
Président : Serge Lesur
Vice Présidents : pas de candidats, ce jour
Secrétaire : Rosine Guerchais
Secrétaire adjointe : Martine Lesur
Trésorier : Thibaut Huet
Trésorière adjointe : Christine Lerat
Membres : Jacques Bellanger, Anne-Sophie Boisgallais, Aline Beslin

La première réunion de bureau se tiendra le 21 février à 18h, à la Chapelle-près-Sées.

1ère présentation de l'exposition « les insectes, nos voisins ».

Rencontres Naturalia

Rapportées par Martine Lesur

Le lundi 9 décembre 2013, l'AFFO était invitée à Caen aux rencontres autour de la parution du livre « Naturalia, panorama des collections bas-normandes d'histoire naturelle ». En voici un résumé.

Cette journée était organisée par le Réseau des Musées de Basse-Normandie et le pôle Conservation Restauration du Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique (CRéCET). Le projet Naturalia fut initié par un Etablissement Public de Coopération Culturelle, réunion de 2 structures associatives (le CRéCET et Normandie patrimoine) avec l'Agence Régionale pour la Conservation de l'Image et du Son (ARCIS). Le but de ce projet consiste en la remise au jour des collections d'histoire naturelle des trois départements bas-normands. Remarquons que la Basse Normandie fut (et reste) une région de prédilection pour naturalistes de renom !

La journée s'avéra foisonnante. Elle permit de découvrir l'immensité du patrimoine contenu dans ces collections, mais aussi les difficultés de leur conservation et utilisation. Ces collections ne sont pas des objets muséographiques habituels. Ce sont des outils de connaissance pour le grand public et des outils de recherche et de formation indispensables aux chercheurs professionnels, aux étudiants et aux naturalistes passionnés. Elles doivent donc être consultables aisément.

Après les discours d'accueil et de présentation, sept intervenants prirent la parole. Je vais essayer de retranscrire l'essentiel de leurs discours.

Dans ce numéro :

- **François Radigue, représentant du CESER de Basse-Normandie : à propos du rapport « Les compétences naturalistes et l'expertise en biodiversité et géodiversité en Basse-Normandie »**
- **Intervention d'Antoine Cazin, chargé d'étude Naturalia au CRéCET : présentation du projet Naturalia**
- **Intervention de M. Lionel Dupret, de l'Université de Caen : quels enjeux pour les collections universitaires géologiques de Basse-Normandie ?**

1- Intervention de François Radigue, représentant du CESER de Basse-Normandie : à propos du rapport « Les compétences naturalistes et l'expertise en biodiversité et géodiversité en Basse-Normandie » (jamais une telle synthèse n'avait été réalisée).

L'érosion mondiale accélérée de la biodiversité se produit également en Basse-Normandie. Notre capacité à simplement connaître le Patrimoine naturel de notre Région est insuffisante. Pourtant, la connaissance et l'expertise en biodiversité et en géodiversité sont au cœur des dispositifs en faveur du patrimoine naturel.
Ce rapport réalise un état de nos compétences actuelles, de nos forces, de nos faiblesses.

Nos compétences naturalistes sont indéniables, mais insuffisamment valorisées et fédérées en Basse-Normandie.

Notre Région doit être porteuse d'ambitions et d'innovations en termes de connaissance et d'expertises, c'est le désir exprimé par le CESER. Mon désir personnel est que la Basse Normandie devienne une région pilote en ce domaine. Ce rapport propose ainsi plusieurs pistes :

1) La biodiversité et la géodiversité doivent devenir l'affaire de tous (outils: éducation, sciences participatives, le développement d'événements régionaux, des perspectives en matière de muséologie et de culture scientifique, c'est là que le projet NATURALIA, prend toute sa place)

2) La reconnaissance des compétences et de l'expertise naturaliste (outils : développement des modules de formation naturaliste, validation des compétences naturalistes, intégration des formations naturalistes dans les secteurs productifs, favoriser et soutenir la recherche scientifique en bio et géodiversité).

3) Optimiser les connaissances et les données naturalistes en Basse-Normandie (outils : favoriser les échanges et la mutualisation des données, Observatoire National de la Biodiversité, Système d'Information de la Nature et des Paysages SINP, la création d'un Observatoire Régional de la biodiversité... c'est un des éléments forts que le CESER souhaite voir mis en place).

4) Constituer un réseau naturaliste fort dans notre Région.

Tous les éléments que nous venons de citer vont dans ce sens. Nous sommes convaincus de l'existence d'un riche potentiel naturaliste en Basse-Normandie, il manque cependant une impulsion régionale qui favoriserait le partage et les échanges entre les structures et les personnes compétentes. Les disciplines naturalistes sont trop cloisonnées et la transmission des savoirs imparfaite.

Toutes les pistes d'actions et les projets précédemment évoqués ne pourront efficacement s'envisager sans une mobilisation et une coopération actives de tous les acteurs concernés les associations naturalistes de terrain, les structures d'enseignement supérieur et de recherche dont l'Université de Caen, les établissements publics, les collectivités locales, les Parcs Naturels Régionaux, le réseau GRAINE d'éducation à l'environnement, l'Académie de Caen, les structures muséographiques et les sociétés d'études et de conseils.

Le projet d'observatoire régional de la biodiversité, du à l'initiative de la Région, et l'implication de l'Institut Régional du Développement Durable (IRD2) devraient constituer les éléments importants permettant l'affirmation d'un réseau, ou d'un collectif, naturaliste fort en Basse-Normandie. De même la reconnaissance de structures référentes pour chacun des grands domaines naturalistes serait judicieuse La mise en place d'une plate-forme d'échange entre les acteurs, du type intranet, favoriserait également ces partenariats.

Les structures associatives fédératrices : le Conservatoire national Botanique de Brest, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Basse-Normandie, le GRAPE et le CREPAN devraient jouer un rôle d'animation renforcé en la matière.

En conclusion, loin d'être une préoccupation passéiste, la pratique des connaissances naturalistes n'a jamais été aussi recherchée qu'actuellement dans un grand nombre de domaines et d'activités pour nourrir études, suivis et expertises avec des enjeux majeurs en termes de protection, de gestion, d'aménagement de l'espace et même d'applications économiques.

La présente réflexion du CESER ouvre beaucoup d'autres perspectives sur de possibles futurs travaux en région.

François Radigue

2 – Intervention d'Antoine Cazin, chargé d'étude Naturalia au CRéCET : présentation du projet Naturalia

Normandie Patrimoine et le Réseau des Musées Bas-normands se trouvent à l'origine de ce projet. Après la disparition en 1944 du Muséum d'Histoire Naturelle (MHN) de Caen et de tous ses trésors, le besoin de reconstituer des collections se fait pressant.

En 2011, l'étude sur la conservation des biens culturels par Normandie Patrimoine met en lumière l'état préoccupant des collections.

Les premières réunions du projet Naturalia datent de 2010. Une enquête de terrain débute en février 2012. Ses objectifs : connaître, conserver, valoriser le patrimoine. Le travail se fait transversalement musées, bibliothèques, archives, université de Caen, Education Nationale, collectivités, sociétés savantes, associations naturalistes, etc.), en partenariat avec le MNHN de Paris et l'OCIM (Office de Coopération et d'Information Muséales)

Un premier bilan décrivant les collections, leurs conditions de conservation, leurs usages, l'évaluation de leur état, est dressé. Ce bilan est nécessaire pour préparer la suite du projet.

Les disciplines retenues sont : la botanique, la géologie, la zoologie, l'anatomie humaine, les instruments de la science. En est exclu ce qui relève du patrimoine vivant.
Une cartographie des lieux de conservation est dressée. Elle comporte 77 lieux dispersés et très divers (musées, bibliothèques, archives, biens privés). 370 000 objets sont recensés. Leur volume est estimé à environ 450 m^3, mais il faut multiplier ce nombre par 2,5 pour « dimensionner » une réserve accessible.

Problèmes liés à la conservation des collections

- les conditions de conservation : climat, espace, sécurité ;
- l'état des collections : les techniques de conservation utilisées sont très variées et il existe peu de spécialistes restaurateurs ;
- le statut des collections entraîne des problèmes liés à la législation ;
- la connaissance des collections : les objets conservés sont-ils inscrits sur un inventaire (comprenant date, lieu etc.) permettant leur identification ? Inversement, les objets inscrits dans un inventaire sont-ils toujours présents ?

Le premier bilan fait ressortir un patrimoine très riche mais méconnu et fragile. Sa disparition est à craindre si rien n'est entrepris pour sa sauvegarde. Le livre Naturalia est là pour en témoigner.

Perspectives

Il faut affiner la connaissance des collections, mutualiser les moyens et développer l'outil numérique (expos virtuelles, bases de données etc.).

Vinrent ensuite des questions du public.

Déplacer des objets est théoriquement soumis à législation ; or celle-ci est plus que floue ! Il est impossible de trouver quelqu'un pouvant la préciser… À priori, si les objets de collection datent d'avant 1982, aucun problème ne se pose. En 82 est parue une loi sur la protection des espèces, entraînant des difficultés pour sortir des spécimens des musées, voir l'impossibilité d'exposer des collections s'il n'y a pas d'inventaire. La DREAL de Basse Normandie reconnaît le manque de réglementation nationale claire.

Autre question : Que faire des collections privées parfois très riches ?

La solution idéale serait leur intégration dans le domaine public. Mais ce dernier n'a pas la capacité d'accueil !

M Rioult souligne que depuis 60 ans des essais infructueux de rassembler et sauver des collections se heurtent au manque de volonté politique. Leur gestion manque cruellement de moyens financiers et de personnel.

3 – Intervention de M. Lionel Dupret, de l'Université de Caen : quels enjeux pour les collections universitaires géologiques de Basse-Normandie ?

Ces collections sont l'empreinte du passé et des scientifiques qui les ont réalisées. Elles font partie intégrante de l'histoire.
Elles sont composées de :

- minéraux (collections minéralogiques) ;
- roches (assemblages de minéraux) : collections pétrographiques ;
- fossiles : collections paléontologiques.

Le XIXe. siècle voit la naissance de la géologie en tant que science. La démarche naturaliste s'affirme : récolter-observer-décrire-archiver. Les cabinets de curiosités du XVIIIe. siècle font place aux M.H.N. On peut citer trois universitaires de la région et ainsi retracer une histoire de… famille :

Jacques Armand Eudes Deslongchamps (1794-1867)
Après un séjour parisien où il rencontre Cuvier, il se passionne pour la paléontologie. De retour à Caen, il exerce la médecine et côtoie de nombreux naturalistes (dont Arcisse de Caumont) avec lesquels il fonde la Société Linéenne de Basse-Normandie. Il est nommé professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences et poursuit des recherches principalement en paléontologie animale, enrichissant les collections du MHN de Caen.

Eugène Eudes Deslongchamps (1830-1889) fils du précédent, et **Alexandre Bigot** (gendre d'Eugène) poursuivent l'œuvre de Jacques Armand.

Eugene Eudes-Deslongchamp

Le premier muséum d'Histoire naturelle de Caen fut fondé par Henry de Magneville. D'abord situé dans une aile de l'hôtel de Ville (ancien séminaire des Eudistes de Caen), il fut transféré dans le palais des Facultés de l'Université de Caen. À la fin du XIXe. siècle, c'était le plus important muséum de province. Mais le 7 juillet 1944, plus d'un siècle d'archivages disparait sous les bombes alliées. Grâce au bulletin de la Société Linéenne, il reste la description des collections.
1948 voit la renaissance de l'Université. La première rentrée a lieu en 1954 et en 1957, c'est l'inauguration officielle.
Les collections d'enseignement sont reconstituées grâce à des achats, des dons et des legs. Des meubles spécifiques sont créés.
Les collections de recherche sont venues par la suite grâce au travail des enseignants-chercheurs. La collection occupait plus de 2 000 tiroirs ! Citons l'acquisition de la collection Louis Boutillier (1816-1911). Ce naturaliste haut-normand collectionna, acheta, récolta de nombreux spécimens. À la fin de sa vie, il créa un musée à Ronchérolles (76). Cette collection fut mise en vente et rachetée

par le CNRS en 1945. Elle comptait plus de 1 800 minéraux, 2 300 échantillons de roches et des milliers de fossiles.
Mais à la fin du XXe.siècle, de nouvelles menaces pèsent sur les collections universitaires. À la fin des années 60, il y a 10 000 étudiants. Leur nombre a doublé en peu de temps. Les besoins en salles augmentent et les surfaces allouées aux collections diminuent ; une partie est transférée dans un sous-sol.
À la fin des années 90, il y a 28 000 étudiants. Une restructuration des bâtiments s'avère nécessaire, entraînant le déménagement des collections de géologie dans les sous-sols. Des constructions de nouvelles salles d'enseignement et de bureaux voient le jour, mais rien n'est prévu pour le stockage des collections. Pendant 10 ans elles demeurent inconsultables. Elles subissent des menaces sanitaires car les sous-sols sont humides : les meubles se détériorent, les champignons se développent, etc., mais PAS D'ARGENT donc PAS DE LOCAUX …
En 2001, la préparation du contrat d'établissement 2004-2007 contient un volet « préservation et valorisation du patrimoine scientifique » avec propositions

- de la création d'espace muséologique des sciences de la Nature ;
- de la création d'un musée virtuel ;
- d'un projet pilote : espace muséologique sciences de la Terre.

Une dotation annuelle de l'Etat est allouée. La priorité va à la sauvegarde entre autres des herbiers de l'université .
En 2008, la bibliothèque des langues étrangères déménage : 2 000m^2 serviront à la géologie. En 2010, les meubles et les collections sont déménagés dans les nouveaux lieux. Les étudiants volontaires apportent une aide appréciable. Aujourd'hui, plus de 800 objets sont exposés. La sauvegarde est satisfaisante, la conservation reste moyenne, la valorisation reste à faire.
Le futur travail consistera à :

- compléter l'inventaire et l'informatiser ;
- mettre en valeur les collections et communiquer ;
- réaliser un musée virtuel.

Pourquoi un espace minéralogique est-il nécessaire ?

- en vue d'action pédagogique vers les étudiants et les scolaires ;
- pour pouvoir ouvrir les collections aux chercheurs (français et étrangers) ;
- pour transformer cet espace en vitrine de l'Université : organiser des journées pour le grand public : journées du patrimoine, fête de la science, etc.

Les trois autres interventions vous seront rapportées dans… le prochain liseron !

En hiver

Le sol trempé se gerce aux froidures premières,
La neige blanche essaime au loin ses duvets blancs,
Et met, au bord des toits et des chaumes branlants,
Des coussinets de laine irisés de lumières.

Passent dans les champs nus les plaintes coutumières,
A travers le désert des silences dolents,
Où de grands corbeaux lourds abattent leurs vols lents
Et s'en viennent de faim rôder près des chaumières.

Mais depuis que le ciel de gris s'était couvert,
Dans la ferme riait une gaieté d'hiver,
On s'assemblait en rond autour du foyer rouge,

Et l'amour s'éveillait, le soir, de gars à gouge,
Au bouillonnement gras et siffleur, du brassin
Qui grouillait, comme un ventre, en son chaudron d'airain.

Emile Verhaeren

Janvier

Songes-tu parfois, bien-aimée,
Assise près du foyer clair,
Lorsque sous la porte fermée
Gémit la bise de l'hiver,

Qu'après cette automne clémente,
Les oiseaux, cher peuple étourdi,
Trop tard, par un jour de tourmente,
Ont pris leur vol vers le Midi ;

Que leurs ailes, blanches de givre,
Sont lasses d'avoir voyagé ;
Que sur le long chemin à suivre
Il a neigé, neigé, neigé ;

Et que, perdus dans la rafale,
Ils sont là, transis et sans voix,
Eux dont la chanson triomphale
Charmait nos courses dans les bois ?

Hélas ! comme il faut qu'il en meure
De ces émigrés grelottants !
Y songes-tu ? Moi, je les pleure,
Nos chanteurs du dernier printemps.

Tu parles, ce soir où tu m'aimes,
Des oiseaux du prochain Avril ;
Mais ce ne seront plus les mêmes,
Et ton amour attendra-t-il ?

François Coppée, *Les mois*

La petite neige

Par Rosine Guerchais

Je suis allé saluer la nouvelle lune, la pleine lune de l'hiver,
la neige scintillait dans le petit bois.
Derrière elle, il y avait un grand cercle d'or
et de beaux nuages qui lui faisaient la cour.

Et la lune, dans la belle nuit glacée, dit à la terre :
– O Terre, tu es si belle, tu es toute blanche comme moi,
tu es une nouvelle terre blanche.

Et les nuages disaient :
– O Petite neige, eau de l'hiver, nous sommes tes frères, nous les nuages vagabonds, nous sommes l'eau du ciel, tu viens de nous et tu retourneras vers nous.
O petite sœur, es tu heureuse sur les branches des sapins et des bouleaux, sur les herbes de la montagne ?
Tu es si belle, petite sœur, dans ta parure de diamant !

La petite neige leur répondait :
– O grands frères nuages, vous êtes beaux, vous êtes comme des petites plumes dans les nids des oiseaux, et la lune parmi vous, est comme un œuf !

Alors les bouleaux qui dormaient et qui rêvaient au fond de leurs racines, se réveillèrent tout d'un coup :
– Quoi, la lune est un œuf ! Mais il y a un oiseau dans l'œuf !
– Oui bien sûr, répondit l'herbe sous la neige, vous ne le saviez donc pas ?
Chaque lune est un œuf, et chaque soleil, un oiseau de feu, l'oiseau soleil casse sa coquille et s'envole vers la terre.

La petite neige avait tourné son regard vers les étoiles :
– Et vous, êtes vous aussi mes frères et sœurs, comme les nuages ?
– Nous, nous sommes les yeux des créatures sauvages des petits bois. Quand elles s'endorment, nous nous allumons, et quand elles se réveillent, nous nous éteignons.
– Mais, dit la petite neige, qui était étonnée de tant de merveilles, il y a autant d'animaux dans les bois que vous êtes d'yeux dans le ciel ?
– Il y en a des milliers, sous l'écorce des arbres, entre les racines, dans les trous dans les rochers, sur les branches des sapins, nous veillons sur elles,
nous, par exemple, nous sommes les yeux de la famille ours, qui dort dans le cœur des montagnes, dirent les petites étoiles de la Grande Ourse.

– Mais qu'est ce que c'est, cette grande couronne d'or autour de vous ? Demanda la petite neige à la lune, qui sortait de son escorte de nuages, avec une grande auréole rousse.
– Ça, dit la lune avec fausse modestie, car en fait, elle était très flattée que la petite neige ait remarqué sa belle guirlande de lumière. Ça, dit-elle, ce sont les feuilles de noisetier, d'érable, de bouleau, que le vent me porte, car moi, je n'ai pas d'arbres, je suis toute nue et froide, alors, il m'offre lorsque ses voyages le lui permettent, mille brassées de feuilles d'automne, il y en a tant et tant sur la terre, alors, je me fais une couronne, ou deux ou trois, et parfois, il m'en porte tellement, que je suis complètement rousse !

Mais la petite neige s'était endormie. Elle était si belle dans le petit bois, alors j'ai marché sur elle, doucement, pour ne pas la réveiller, et je suis rentrée dans ma maison, faite de rondins et de planches, où j'ai fini de passer la nuit, sous le toit couvert d'herbe et d'écorces, et j'ai écrit pour vous, qui n'étiez pas là, ce que j'avais vu et entendu, ce soir là, dans le petit bois, mais, chut, ne le répétez à personne, c'est un secret !

Les rencontres naturalistes

Rapportées par Martine Lesur

Sujet 1 : Comment envoyer des données au Conservatoire Botanique de Brest ? Présentation de e-calluna

Présenté par Thomas Bousquet, botaniste au Conservatoire Botanique de Brest

Créé en 1975, le Conservatoire botanique de Brest fut le premier établissement dans le monde entièrement dédié à la Conservation de la flore menacée. Son action de conservation connaît à la fois une dimension internationale, voulue par ses fondateurs mais aussi nationale et régionale dans le cadre de son agrément ministériel en tant que Conservatoire botanique national. Sa mission de préservation des plantes menacées s'exerce en mettant en œuvre, de manière complémentaire, des actions de conservation in situ (en nature) et/ou ex situ (en culture). Le Conservatoire botanique national de Brest est un établissement public de type Syndicat Mixte. Il est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux.

Les missions du CBN :

- Connaître la flore sauvage ;
- Œuvrer pour la conservation des espèces et de la végétation patrimoniale ;
- Conseils et expertises ;
- Information et sensibilisation.

Les outils:

- Base de données calluna
- Saisie en ligne des données
- Restitution de la connaissance à travers le site : e-calluna

Base de données calluna

L'antenne de Basse Normandie du Conservatoire a entrepris la publication de trois atlas botaniques, un pour chaque département bas-normand. Celui du Calvados est bien avancé. Celui de l'Orne est lancé. Nous en avons déjà parlé dans les précédents numéros du Petit Liseron. Ces atlas font appel aux botanistes amateurs qui doivent faire parvenir leurs observations via la base de données calluna.

Cette base de données comprend des données bibliographiques (issues des rapports d'études de bureau, des associations, etc.) et des données d'atlas déjà constitués (comme celui de M. Provost).

Calluna compte 3 200 000 d'observations dont 805 000 pour la Basse-Normandie.

La saisie en ligne des données via calluna est très simple. Mais il faut impérativement prendre contact avec Thomas Bousquet pour obtenir un mot de passe. Toutes les données sont relues et validées. Deux possibilités se présentent :

- **La saisie par bordereau :**

La liste des taxons possibles apparaît, il suffit de cocher le bon !

Cette saisie est pratique lorsque l'on a beaucoup d'espèces à rentrer.

- **La saisie par liste :**

Il faut taper le nom des taxons un par un. Cette saisie est pratique pour une dizaine d'espèces au plus à rentrer.
Il faut indiquer la localisation précise, ce qui est possible en « dessinant patates dans patates » si besoin est.
Une espèce protégée s'allume automatiquement en rouge !!
Le plus simple reste encore d'aller découvrir soi-même le site…

e-calluna

Tous ces relevés intègrent e-calluna.
e-Calluna est un système d'information en ligne sur la flore vasculaire des régions Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire (hors Sarthe), développé par le conservatoire botanique national de Brest.
Il constitue l'interface - accessible à tout public - de son système d'information *Calluna* avec laquelle il administre toutes les informations sur la flore vasculaire qu'il récolte.
Avec *e-Calluna*, vous avez accès à plus de **3 millions de données floristiques**, recueillies par l'équipe du Conservatoire botanique et ses collaborateurs bénévoles, actualisées et validées en permanence. Elles proviennent d'inventaires de terrain et de sources bibliographiques. L'information qui vous est présentée est **accessible sous forme de cartes, de listes d'espèces** et, pour aller plus loin, comporte une **documentation de référence**.

Cet outil permet de connaître la répartition géographique et de suivre l'évolution des populations de plantes sauvages dans le temps et à différentes échelles (l'échelle communale étant la plus précise fournie). Il permet de savoir si une espèce se trouve en un lieu donné, et inversement, de connaître la liste des plantes déjà recensées sur une commune. Il donne également des informations sur l'espèce étudiée : protection, liste rouge, espèce exotique ou envahissante.
Ses buts :

- Il constitue une référence pour aider les **élus et professionnels** (administrations, collectivités, scientifiques, gestionnaires, naturalistes…) à prendre en compte la préservation de la diversité végétale sauvage.
- Il fournit une information utile **aux botanistes** qui y trouveront matière à développer leur propre connaissance et celle du réseau des observateurs bénévoles.
- Il s'adresse également aux **citoyens, enseignants, curieux de nature…** qui y trouveront de nombreuses informations susceptibles de les intéresser.

Sujet 2 : les Astéracées

Présenté par Thomas Bousquet

T. Bousquet présenta les caractères distinctifs de cette famille, anciennement nommée les Composées.

En Europe elle compte 24 000 espèces et 1 500 genres.
Les critères :

- Les fleurs très serrées sont regroupées en une inflorescence appelée capitule, pouvant contenir de 1 à 1 000 fleurs ;
- Sous ce capitule, le réceptacle très développé est entouré de bractées formant l'involucre ;
- Le calice de chaque fleur du capitule est très réduit (soies) ou le plus souvent nul ;
- Sur le réceptacle, il y a parfois des écailles ou des paillettes, qui sont en fait les bractées de chaque petite fleur ;
- Les fleurs peuvent être :
  - En forme de tube à cinq dents (fleurs tubuleuses)
  - En forme de tube prolongé par une languette à trois dents (hémiligules)
  - En forme de languette à cinq dents (ligules)
- Chaque fleur possède cinq étamines ;
- Le gynécée possède deux carpelles, l'ovaire est infère ;
- Le fruit est un akène surmonté généralement (pas toujours) de soies formant un pappus : adaptation à l'anémochorie.

Les capitules peuvent être formés de fleurs uniquement ligulées (pissenlit, laiterons, épervières, etc.) , uniquement tubulées (certains cirses, certains asters, certaines matricaires, certains séneçons etc.) ou de fleurs hémiligulées entourant des fleurs tubulées (marguerite, pâquerette, tussilage, etc.)
Remarque : pour apercevoir les trois dents des fleurs hémiligulées (comme les fleurs blanches de la pâquerette), une loupe est nécessaire !

Tussilage

Marguerite

Sujet 3 : Présentation de 2 stratégies régionales en faveur de la biodiversité

Présenté par Bruno Dumeige, adjoint au chef de la biodiversité à la DREAL

Signalons des avancées en matière de protection et de réglementation des espèces protégées : l'intégration de la protection de l'habitat de ces espèces. Ainsi, lorsqu'un projet veut voir le jour sur un site, il faut maintenant obtenir une dérogation et pour cela monter un dossier faisant preuve de « bonne volonté ». Si le projet est accepté, il faut mettre en place des mesures compensatoires.
Deux stratégies issues du Grenelle de l'environnement ont vu le jour :

- Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) dont font partie les trames vertes et bleues;
- La stratégie de création des aires protégées (SCAP)

Sujet 4 : Oiseau de paradis

Présenté par François Radigue

Après ces sujets austères, François nous apporta un film sur les parades des oiseaux de paradis : étonnants, inventifs, drôles, époustouflants… mais pas bas-normands, ces oiseaux nous emmenèrent au paradis de la diversité animale où les messieurs doivent se montrer très inventifs pour séduire leurs belles...

Puis François rappela la nécessité d'être vigilant : la spiranthe d'automne *(Spiranthes spiralis)*, petite orchidée très discrète à la rosette de feuilles décalée par rapport à la tige, fait son retour dans le Perche. Uniquement signalée par Val d'Orne Environnement dans le nord du département, elle a été retrouvé dans le parc de Bellême puis dans deux autres stations : Préaux-du-Perche et St-Jean-de-Blavou.
Assez commune dans l'ouest au XIXième siècle, il n'est pas impossible que d'autres stations existent, ignorées par non prospection ou par discrétion de l'orchidée !

Spiranthe d'automne

MERCI !
Lors de l'AG de janvier dernier, des administrateurs ont demandé à ne plus faire partie du conseil d'administration de l'AFFO. Ainsi, l'association remercie **Élodie Jacq** et **Jean Cally** d'avoir consacré de leur temps à la gestion de l'AFFO pendant de nombreuses années et adresse un merci spécial, un très grand merci, à **Pierre Legot** qui quitte le CA après … 33 ans de présence ininterrompue ! Naturaliste et « amoureux » des araignées, Pierre a été de l'équipe des créateurs de l'AFFO et n'a cessé d'œuvrer à son existence, à sa réussite, surveillant implacable de la laïcité de l'association, de sa « tenue » à l'écart des sigles et acronymes et garant du « bon français » utilisé dans ses écrits. Grand Merci Pierre, tu resteras toujours le bienvenu à nos réunions : bien que non prévu dans nos statuts, nous te faisons « Administrateur honoraire » de l'association. A très bientôt l'ami ! Serge Lesur, président.

Des nouvelles de la liste

Rapportées par Martine Lesur

Insectes

Mecomena meridionale (suite, voir Liseron 4/2013)
La sauterelle n'est pas encore arrivée sur ma commune de Saint Aubin de Bonneval, et je ne l'ai pas encore trouvée non plus dans un rayon de 15 km autour, à Orbec ou au Sap. Elle est probablement plus facile à trouver en ville et à proximité des grands axes routiers.

Je me pose aussi des question sur l'éventuelle concurrence avec le méconème du chêne (*Meconema thalassinum)*.
Avec le mauvais temps des derniers jours, je croyais que la saison du méconème fragile était terminée, mais ce matin, j'ai reçu un nouveau témoignage d'une femelle sur un capot de voiture
Par rapport au 4 octobre, la carte à gagné 7 points, surtout dans le Pays d'Auge du Calvados. La sauterelle est présente un peu partout dans un triangle Alençon, Caen, Le Havre, et tout laisse à penser qu'il en est de même ailleurs. Mais pour l'instant, il reste toujours de grandes taches d'absence dans le Bocage virois, les marais du Cotentin, et tout le Pays de Caux ou presque, tout le Pays de Bray.
Soyez attentifs à la sauterelle, par exemple après de fortes averses, sur les voitures garés sous des arbres.

Peter Srtallegger, du 4 au 16/10/2013

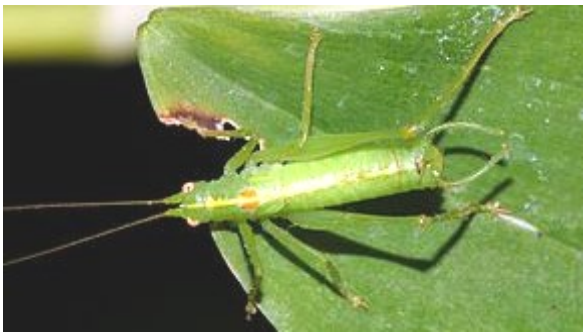

Une sauterelle observée ce matin 22/10/13, sur la porte d'entrée, à l'intérieur de ma maison , **la Sauterelle ponctuée male** (*Leptophyes punctatissima),* à Mortagne-au-Perche, bourg de Loisé.

Bernard Baudoing
22/10/2013

C'est une nouvelle maille atlas. Cette petite sauterelle des arbustes, haies, ronciers et certainement commune partout, mais ces mœurs discrets, son chant inaudible sauf aux enfants (et aux personnes munies d'un détecteurs d'ultrasons), cela fait que l'espèce n'est pas notée dans toutes les mailles. Par exemple, dans l'Orne, il manque des données d'un couloir allant de Villers-en-Ouche au Mêle sur Sarthe.

Peter Stallegger, le22/10/2013

Observées sur les huisseries de l'Hôtel de ville de Mortagne-au-Perche (61) le 24 octobre 2013, plusieurs **chenilles :** mais que font-elles ?

Aurélien Cabaret , le 8/11/2013

J'ai déjà observé ce phénomène sur des feuilles de choux dans mon potager. Je pense que les petits cocons visibles sur la chenille ou à proximité (parfois quelques centimètres) correspondent à des nymphe d'hyménoptères parasites des chenilles de piérides (la larve se développe dans le corps de la chenille). Pour le certifier il faudrait mettre ces cocons "en élevage" ce qui est facile à faire, puis en déterminer l'espèce...là, c'est autre chose !!!

Thierry Plu, le 12/11/2013

En jardinant ce jour vu **une coccinelle** sans point, aux ailes oranges

H. Donne, le 14/10/2013

Une coccinelle orange sans point peut être les caractéristiques d'une coccinelle qui vient d'éclore. Certaines espèces de coccinelles peuvent attendre quelques heures, voire quelques semaines avant d'acquérir leurs couleurs et tâches définitives.
Du côté des adultes, plusieurs espèces peuvent être orange et sans point, notamment : Harmonia axyridis, Adalia 10 punctata, Calvia 10 guttata
Le plus sage est donc de ne pas donner de nom à cette coccinelle.

Florence Brunet , le 14/10/2013

Les papillons ne sont pas tous printaniers ou estivaux, il y en a qui préfèrent la "mauvaise" saison.
Ainsi, hier vendredi 7 décembre, il s'est produit une belle éclosion de papillons à La Chapelle-Souëf dans le petit bois derrière chez moi.
Il s'agit bien sûr d'espèces nocturnes, en l'occurrence, deux phalènes : l'Hibernie défeuillante (*Erannis defoliaria*) n°605 et la Phalène brumeuse (*Operoptera brumata*) n° 381.
Elles volaient en nombre dans les phares de ma voiture en rentrant du travail à la tombée de la nuit. Mais il n'y avait que des mâles, et pour cause, les femelles n'ont pas d'ailes ou plutôt elles sont tellement atrophiées qu'elles ne peuvent pas voler. Elles restent posées sur les troncs et sont donc très difficiles à trouver.
Les n° mentionnés renvoient à l'ouvrage que tous les naturalistes normands (même non intéressés par les papillons) doivent posséder dans leur bibliothèque : Guide des papillons nocturnes de France, Roland Robineau, Delachaux et Niestlé.

Si vous en apercevez, vous pouvez participer à l'atlas des

papillons nocturnes de Basse-Normandie, il vous suffit d'en capturer un exemplaire, le photographier, le libérer et envoyer la photographie pour détermination au GRETIA.

François Radigue, le 7/12/2013

Oiseaux

Trois étudiants de GPN animation du lycée de Sées ont vu et photographié **un faucon** pèlerin au niveau de la Carrière à Boîtron(61) le 22/09/2013.
Quelle est la fréquence de cette espèce sur le territoire ? L'espèce était-elle déjà notée sur ce site ?
J'imagine qu'à cette saison on ne peut pas en déduire grand chose quant à une possible nidification ?

Thierry Plu , le 5/10/2013

On peut dire que le faucon pèlerin a fini sa saison de nidification, mais que les jeunes sont en période d'erratisme. L'arrivée des oiseaux nordique se fait un peu plus tard dans l'année. Je ne connais pas la fréquence de cette espèce dans l'Orne. On le signale principalement nicheur sur les falaises du pays de Caux, sur les rives de la Seine, ainsi qu'en hiver dans les grandes plaines ou sur de nombreuses côtes. Le milieu (carrière) pourrait mieux correspondre à un sédentaire, et non à un oiseau de passage, mais il faut suivre l'endroit au printemps prochain.

Thierry Grandguillot, le 6/10/2013

Effectivement, on ne peut pas en déduire grand chose quant à une nidification locale étant donné les habitudes propres à cette espèce qui recherche les milieux rupestres pour ses périodes de repos.

Il s'agit dans l'Orne de carrières principalement ou barres rocheuses en Suisse normande pour les observations que je connais dans ces milieux. A défaut, le pèlerin peut dormir sur un arbre comme celui que j'ai observé au lac de Rabodanges il y a quelques années.
L'espèce est peu fréquente dans l'Orne. Les premiers migrateurs apparaissent en septembre notamment en plaine où ils se cantonnent quelques temps à proximité des bandes de vanneaux. En octobre et novembre, une vraie migration existe à travers l'Orne même si elle ne concerne probablement que quelques dizaines d'individus. Au sud de Flers, où j'effectue une étude de la migration post-nuptiale des oiseaux, toutes espèces confondues, trois pèlerins ont été notés en migration active en 2011 et quatre en 2012. Le fait que ces oiseaux apparaissent au plus fort de la migration des pigeons ramiers n'est pas non plus un hasard, le prédateur suit ses proies. Quelques individus, adultes ou immatures, restent en hiver. La plaine (d'Argentan notamment) offre quelques possibilités d'observations à cette période. On n'y trouvera le pèlerin posé au sol sur le labour et encore une fois, souvent à proximité de son garde mangé que sont les vanneaux, pluviers ou éventuellement corvidés. L'espèce est encore visible en mars voire en avril (deux immatures posés à 100 m l'un de l'autre en avril 2006 à Sarceaux). Après, c'est beaucoup plus rare. Il existe au moins une donnée en mai en plaine d'Argentan mais je n'ai pas la date. Côté nidification, rien de probant jusqu'à présent dans l'Orne. Une recherche en Suisse normande il y a quelques années n'a rien donné. Une nidification en carrière reste possible comme cela s'est produit dans le Calvados. A rechercher donc...

Stéphane Lecoq , le 9/10/2013

Mammifères

Mercredi 27 novembre dernier je suis allé soigner les chèvres du CEN de Basse-Normandie, qui sont elles-mêmes en charge de l'entretien du site naturel des Houlles Blanches à Saint Martin-du-Vieux Bellême (Perche). La fois précédente j'avais jeté un coup d'oeil aux ingénieux nichoirs à muscardin conçus par René Boullay du GMN, et mis en place aux Houlles blanches depuis bientôt 15 ans ... J'avais observé dans l'un deux un nid d'herbe tout neuf, mais vide.
Cette fois ci il était garni, mais pas par un muscardin. C'est en effet un **lérot** *(Eliomys quercinus)* en plein forme qui a jaillit du nid, qui m'a regardé d'un air de reproche avant de courir sur la pelouse.
Nous n'avions pas encore noté le lérot dans la réserve de l'Association faune et Flore de l'Orne (AFFO)

François Radigue, le 30/11/2013

Grille numéro 42
Nature croisée par Michel Provost

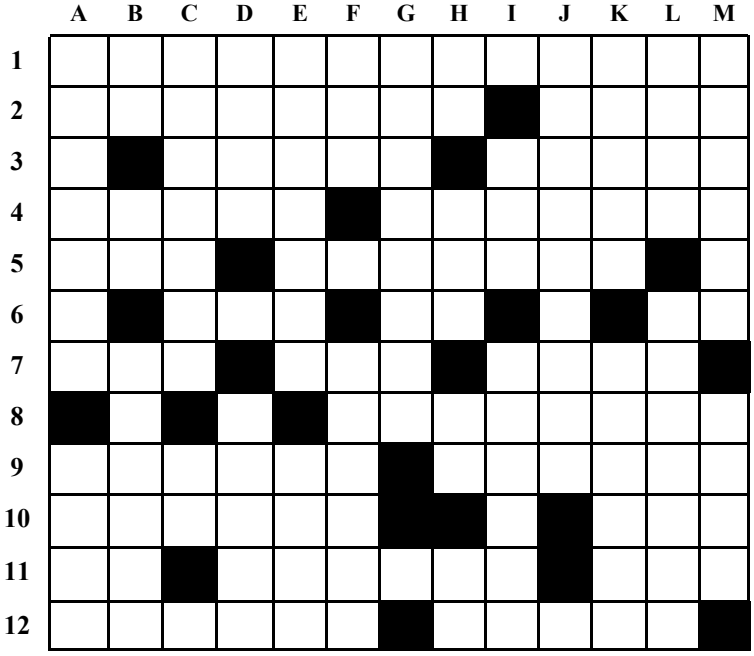

Horizontal
1 – Drôle de poisson.
2 – Oiseau. Oiseau .
3 – Évaluer. Prénom masculin.
4 – Préfixe pour le peuple. Inattendu.
5 – Étendit. Mégotas.
6 – Embouchure bretonne. Cap à suivre. Après le docteur.
7 – Nurserie. Changement radical de cap par rapport à 6-2. Célèbre collège en U.K.
8 – Resté en plan.
9 – Telle une femelle d'étoilée. César « dans son jus ».
10 – Récompense d'artiste. Produit de camélia.
11 – Article de bazar. Société religieuse. Thymus.
12 – Bagnole. Divaguer.

Vertical
A – Oiseau tropical. Noix de palmier.
B – Piégé. Célé. Antilope.
C – Nom de trois rois d'Angleterre. Activité scolaire.
D – Traverse Évreux. Insectes aquatiques.
E – Oiseau protégé. Déserts pierreux.
F – Oiseau. Messicole.
G – Insectivore.
H – Unité d'angle. Refuse. Phonétiquement : « arrête ! ». Pronom personnel.
I – Cadeau. Éplucher.
J – Plante tropicale.
K – Maréchal de France devenu célèbre outre-Atlantique. Mouche parasite.
L – On joue quand on l'a. Submerger.
M – Oiseaux. Elles sont quatre.

Solution de la grille n° 41 :

Horizontalement :
1 Térébratule. **2** Oregon. Inox. **3** Usnée. Psida. **4** Nettes. Em. **5** Nue. Interne. **6** Er. Vêture. **7** Puce. Niais. **8** Ibis. Minsk. **9** Eu. Croasser. **10** Lear. **11** Roi. Martre. **12** Engoulevent. **13** Ge. Zeuzère.
Verticalement :
A Tournepierre. **B** Ers. Urubu. ONG. **C** Renne. Ci. Lige. **D** Egée. Vesce. **E** Béotie. Ramuz. **F** RN. TNT. Morale. **G** Pétunia. Reu. **H** Tisserin. TVZ. **I** Uni. Réassurée. **J** Loden. Ike. ENR. **K** Examens. Rh. Te.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'Etat et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Martine et Serge Lesur, Rosine Guerchais, Claude Maupay, Michel Provost,.

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 1/2014
(143 depuis la première parution)

F.N.E.

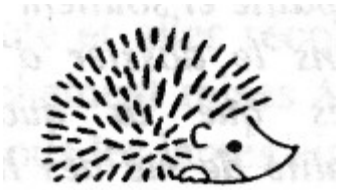

Ce numéro a été composé le jeudi 7/02/2014

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE
CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr
L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE 320 quartier du Val - 14200 Hérouville-St-Clair